

Lieu : L'Union (31)

Maître d'ouvrage : Mairie de L'Union (31)

Maître d'œuvre : BVA (Architecte mandataire), Jérôme Classe (Paysagiste), TPF Ingénierie, Alayrac

Programme : Réhabilitation et extension de la piscine municipale

Montant des travaux : 3 600 000 M€ HT

Surface plancher : 1 210 m²

Surfaces extérieures : 16 500 m²

Calendrier : Études: 11 mois
Chantier: 28 mois

PISCINE MUNICIPALE

L'Union

2018 - 2021

Pour conforter son offre en terme d'équipements sportifs, la commune de l'Union a décidé de lancer une opération ambitieuse de réhabilitation-extension de la piscine municipale. L'objectif est d'offrir un bâtiment ouvert sur la ville répondant à l'évolution des besoins et aux normes en vigueur.



Façade principale de l'équipement dans son environnement

Particularités

- Réhabilitation lourde: seules sont conservés la structure de la halle et celle du bassin
- Équipement sportif structurant faisant parti d'un tout: la Plaine des sports
- Création d'un parvis commun à la piscine et au dojo
- Architecture contemporaine en secteur pavillonnaire
- Jeux de transparence et de profondeur: création d'une limite poreuse entre le parvis et le jardin

Une architecture à l'histoire singulière

Construite au début des années 70, la piscine de l'Union faisait partie d'un programme national, plus connu sous le nom de plan «1.000 piscines» destiné à apprendre à nager aux Français. À l'époque, ces constructions sont du ressort de l'État. Elles sont donc conçues selon une architecture nationale standardisée, avec quatre modèles de piscines choisis à la suite

d'un concours national. Entre 600 et 700 piscines seront construites selon ces plans dans les années 1970. Le modèle «Caneton» choisi à l'Union souffre malheureusement de nombreuses malfaçons. Vétuste et sous-dimensionné au regard des besoins actuels, l'équipement nécessitait une réhabilitation d'envergure. La commune décide donc de lancer un concours d'architecture en 2017 remporté par l'agence BVA.



Vue sur la galerie d'entrée, le parvis et le Dojo

Une réflexion à l'échelle de la plaine de sports

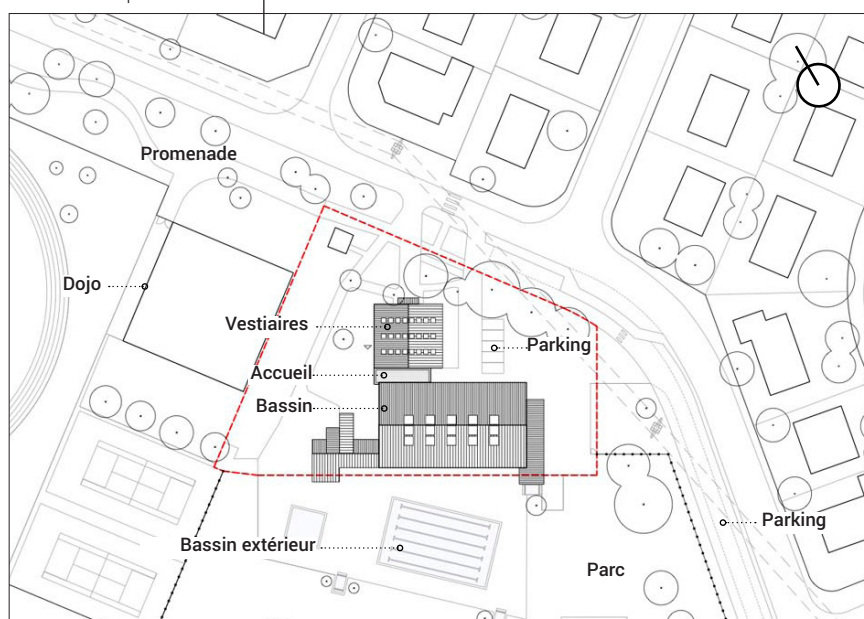
En relation avec le nouveau Dojo, réalisé par les architectes de l'agence Le 23 Architecture, le projet propose de reconfigurer l'ensemble de l'entrée du site. Il s'agit de créer un véritable parvis donnant sur les deux équipements et ouvrant une nouvelle porte sur le complexe sportif. Agrémenté d'espaces plantés, il est libéré de la présence de la voiture grâce à la concentration des places de stationnement sur une contre-allée longeant le parc.

Un ensemble cohérent et unifié

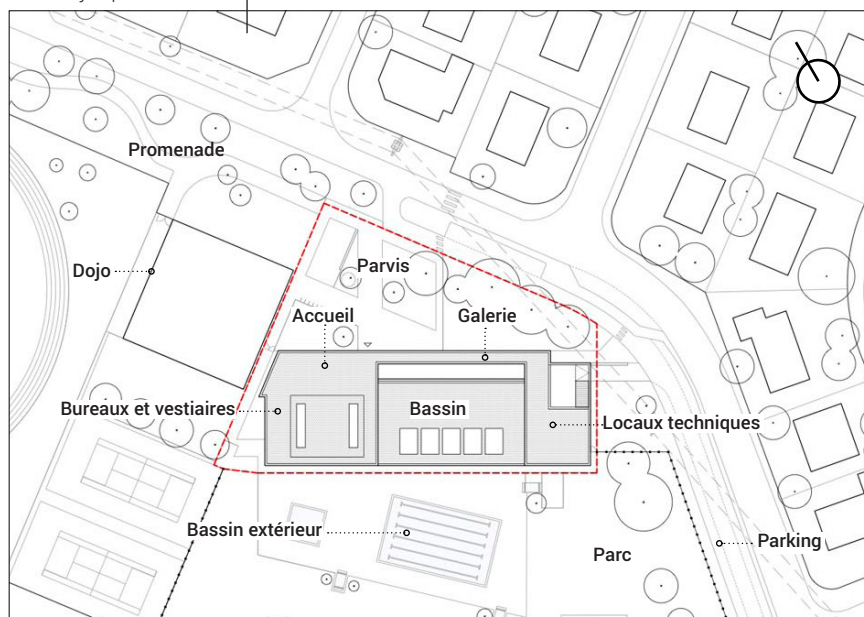
Les architectes proposent d'étendre la halle existante afin de donner une ampleur maximale à la création d'une nouvelle façade et d'un nouveau parvis. Les fonctions, autrefois réparties dans différents corps de bâtiment disparates, sont aujourd'hui regroupées au sein d'un même volume qui unifie l'ensemble. On note que du bâtiment d'origine, seuls ont été conservés le bassin et les portiques creux en bois composant la structure de la halle.

En lien avec les ambiances de la promenade et du jardin de la piscine, le bâtiment s'inspire de la forme d'un pavillon de parc, où les transparences

Existant: plan de masse



Projet: plan de masse



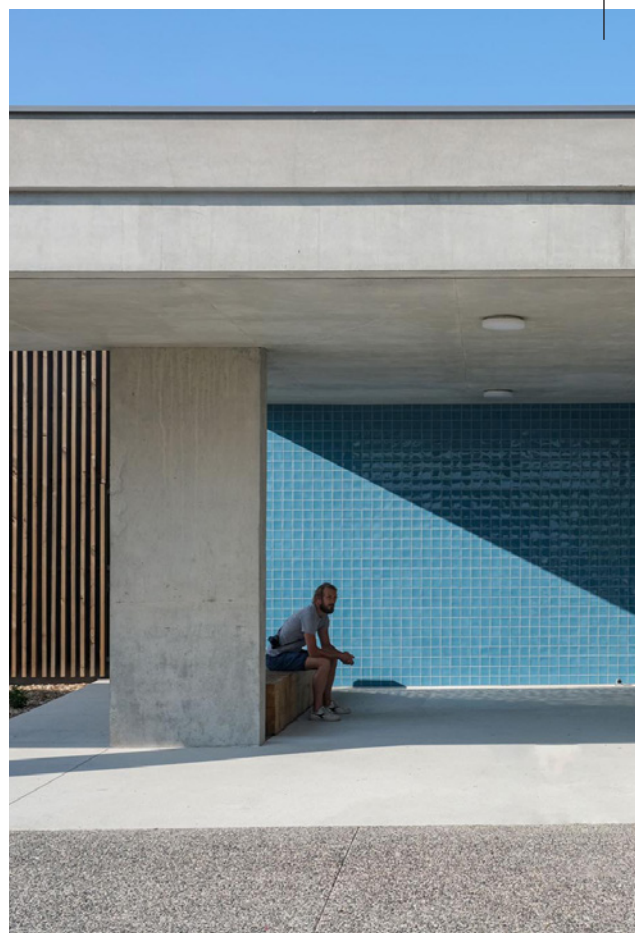
et profondeurs composent une nouvelle relation à l'espace public. Il installe une limite poreuse grâce à la trame des poteaux de la galerie d'entrée et aux claustras de bois mis en place au sein de la structure en béton clair. L'architecture, résolument contemporaine, permet d'affirmer la vocation publique du bâtiment et optimise sa visibilité depuis l'espace public.

Une opération phasée dans le temps

Les travaux ont été menés en deux phases successives afin de restreindre la période de fermeture du bassin. La première tranche (2019-2020), concernait la construction de deux extensions intégrant les vestiaires et les locaux techniques de part et d'autre du bassin. La deuxième tranche (2020-2021) consistait en la démolition de l'ancien accueil/vestiaire et la réhabilitation de la halle abritant le bassin de 25 mètres.

Des espaces baignés de lumière naturelle

Depuis le parvis et le couvert, les baigneurs sont amenés à pratiquer des espaces lumineux et chaleureux, amples et confortables. Le volume abritant le bassin profite ainsi de larges ouvertures zénithales complétant les baies coulissantes ouvrant sur le parc. Il en est de même pour l'extension intégrant les vestiaires qui bénéficie de généreux percements en toiture.



Le bassin intérieur largement ouvert sur l'extérieur





Une ambiance chaleureuse

L'attention apportée à la question acoustique et au choix des matériaux participe, au même titre que la lumière naturelle, à la qualité de l'ambiance intérieure. L'usage de teintes relativement neutres et claires (carrelage unifié au sol et aux murs, panneaux acoustiques en laine de bois au plafond...) contribue à créer une atmosphère chaleureuse et apaisée. Ce parti pris permet de valoriser par contraste la faïence bleue turquoise utilisée par touches à l'intérieur et à l'extérieur, singularisant ainsi l'équipement. Les espaces de transitions sont également traités avec soin et une attention singulière est apportée à la signalétique et au repérage des espaces.

PLAN DE FINANCEMENT

Budget travaux 3 600 000 € HT

dont :

Etat (DSIL) : 500 000 €

Région : 455 000 €

Département : 709 000 €

Commune de St Jean : 200 000 €

Commune de Saint-Géniès-Bellevue : 25 000 €

Total subventions : 1 889 000 € soit 52,5% du montant total des travaux HT

L'accueil ouvert sur le parvis et la galerie

